

**Contact presse :**

Sacha Benhamou
06 13 94 06 13
sacha.benhamou@generationlibre.eu

Paris, le 25 février 2025

[Publication] Le modèle social français contre les couples - Bannir l'État de nos choix intimes

Et si l'État sortait enfin de la vie privée des citoyens ? C'est la question posée par le dernier rapport de GenerationLibre, coécrit par Marc de Basquiat et Léon Régent, Président et Vice-Président du think tank AIRE, qui démontre l'absurdité des règles fiscales et sociales encadrant le couple. Aujourd'hui, les choix personnels des citoyens – mariage, Pacs, concubinage – entraînent des conséquences financières parfois incohérentes et injustes. Une simplification radicale s'impose.

Le constat est simple, notre système socio-fiscale accroît les inégalités des couples :

- Les ménages modestes sont pénalisés fiscalement s'ils se déclarent en couple (Pour un parent isolé, reprendre une vie de couple, officiellement, peut diminuer son revenu disponible de plus de 1.000 euros par mois !)
- Les plus aisés bénéficient d'avantages fiscaux s'ils se marient ou se pacent avec un partenaire à faibles revenus (jusqu'à +1905€ de gain fiscal)
- La présence d'enfants accentue encore ces disparités.

Marc de Basquiat dénonce un drame démocratique : *« Ceux qui détiennent les leviers du pouvoir pensent que le système favorise les couples, car c'est leur cas lorsque leurs revenus sont confortables. Ils ignorent en toute bonne foi que la réalité vécue par les ménages pauvres ou modestes est totalement à l'opposé. »*

Face à cette inégalité de traitement, GenerationLibre propose une solution simple : supprimer toute prise en compte de la situation conjugale dans l'attribution des prestations sociales et le calcul des impôts. Concrètement, cela signifie :

- Une individualisation totale des impôts et aides sociales, incluant la suppression du quotient familial
- Une allocation familiale unique remplaçant la quinzaine de dispositifs existants.
- Une évolution de la pension de réversion, invitant les citoyens en couple à partager le versement de leurs cotisations retraites avec leur conjoint durant leurs années de vie commune
- Pour la bonne mise en oeuvre de ces réformes, les auteurs proposent de remplacer les mesures biaisées du « niveau de vie » et du « taux de pauvreté » par le « budget de consommation par adulte », défini comme l'accès à un panier de produits et services essentiels), pour mieux situer l'éventuelle fragilité économique d'un ménage par rapport à un seuil de pauvreté absolu.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Sacha Benhamou
06 13 94 06 13
sacha.benhamou@generationlibre.eu

Selon Léon Régent, la grande complexité des dispositifs sociaux et fiscaux dissimule nombre

d'incohérences et d'iniquités : « *Nous avons voulu mettre en évidence un paradoxe gênant : les foyers monoparentaux sont massivement découragés de se mettre en couple, car ils perdraient beaucoup à officialiser leur relation.* »

Depuis la Révolution française, l'État a imposé un cadre juridique aux unions, souvent au détriment des libertés individuelles. Aujourd'hui, il est temps de revenir à un principe fondamental : le choix d'être en couple appartient aux individus et ne doit plus être influencé par la réglementation fiscale ou sociale.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact presse :

Sacha Benhamou
06 13 94 06 13
sacha.benhamou@generationlibre.eu

À PROPOS DE GENERATIONLIBRE

GenerationLibre est un think tank indépendant de tout parti politique. À travers ses publications, GL poursuit trois objectifs : vivre et laisser vivre, pour permettre à chacun de définir ses propres valeurs dans une société ouverte ; briser les rentes, parce que la libre concurrence des échanges comme des idées est le meilleur moyen de contester l'ordre établi ; penser le progrès, pour que les innovations technologiques demeurent au service de l'individu.

@GLthinktank - <https://www.generationlibre.eu/>